

, le

Objet : Dépistage du cancer du sein

Madame, Monsieur,

Le cancer du sein est une maladie grave, c'est le cancer le plus fréquent chez la femme en France. En réalisant une mammographie dans le cadre du dépistage organisé du cancer du sein, il est possible de favoriser une détection précoce de ce cancer. L'intérêt est de pouvoir soigner ce cancer plus facilement et de limiter les séquelles liées à certains traitements.

Notre établissement médico-social est engagé dans cette action de prévention et nous souhaitons que l'ensemble des personnes accueillies concernées puissent bénéficier du « dépistage organisé » si elles le souhaitent.

Le dépistage du cancer du sein consiste en :

une mammographie de dépistage accompagnée d'un examen clinique, proposée tous les deux ans aux femmes âgées de 50 à 74 ans en l'absence de symptôme apparent ou de facteur de risque.

Ses bénéfices :

Un gain de temps sur la maladie : la mammographie permet de détecter des cancers de petite taille bien avant qu'ils ne soient palpables ou que des symptômes ne se manifestent.

De meilleures chances de guérison : quand les cancers du sein sont détectés à un stade précoce, ils peuvent être guéris dans neuf cas sur dix.

Des traitements moins lourds pour une meilleure qualité de vie : le traitement proposé pour traiter un cancer du sein dépend en partie du stade auquel il est découvert. Les cancers détectés à un stade précoce de leur développement permettent, en général, des traitements moins lourds et moins mutilants (le sein peut être conservé plutôt que retiré, par exemple).

Un suivi régulier : tous les deux ans, vous recevez systématiquement chez vous une invitation pour réaliser une nouvelle mammographie.

Un examen pris en charge à 100% par l'assurance maladie

Ses risques :

Aujourd'hui, par précaution, il est proposé de traiter l'ensemble des cancers détectés, ce qui peut entraîner un risque de surtraitement pour les femmes présentant des cancers qui n'auraient pas ou peu évolué.

Comme toute radiographie, la mammographie expose à des rayons X. Une exposition répétée peut entraîner, dans de rares cas, l'apparition d'un cancer. Ce risque de cancer est très faible dans la tranche d'âge du dépistage organisé.

L'apparition d'un cancer avant la mammographie suivante

Cet acte nécessite l'information et la recherche du consentement de la personne concernée*.

Si la personne bénéficie d'une mesure de tutelle, son tuteur doit également donner son accord*.

Le formulaire ci-dessous complété partiellement sera à nous renvoyer au secrétariat de l'établissement et conservé dans le dossier du résident.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

*Conformément à l'article L1111-2 à 6 du Code de la Santé Publique et article 459 alinéa 2 du Code Civil

INFORMATION ET RECUEIL DU CONSENTEMENT DEPISTAGE CANCER DU SEIN

Professionnel	
Madame, Monsieur :	Profession :
a rencontré Madame/ Monsieur :	
Il lui a été décrit l'acte envisagé, ses bénéfices et ses conséquences en fonction de ses facultés de compréhension.	
Madame / Monsieur	
☐ A donné son consentement libre et éclairé	
☐ N'a pas donné son consentement libre et éclairé	
☐ N'a pas pu s'exprimer	
Fait le :	Signature,
A :	
Personne de Confiance	
Personne de confiance : ☐ oui ☐ non	
Madame, Monsieur :	
En sa qualité de personne de confiance, de Madame/ Monsieur :	
et compte tenu des éléments communiqués par l'établissement,	
☐ Ne s'oppose pas au dépistage du cancer colorectal	
☐ S'oppose au dépistage du cancer colorectal	
Fait le :	Signature,
A :	
Tuteur	
Madame, Monsieur :	
En sa qualité de tuteur de Madame/ Monsieur :	
et compte tenu des éléments communiqués par l'établissement,	
☐ Ne s'oppose pas au dépistage du cancer colorectal	
☐ S'oppose au dépistage du cancer colorectal	
Fait le :	Nom et Signature,
A :	

